



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'insécurité alimentaire

Question écrite n° 42171

Texte de la question

M. Pierre Dharréville interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la lutte contre la précarité alimentaire. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 et la loi Egalim de 2018 promeuvent l'accès à « une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique » tout en respectant les conditions d'une production durable. Mais l'objectif affiché se heurte à la réalité si l'on examine la situation réelle des familles touchées par la précarité. Ainsi, au mois d'octobre 2021, le collectif Alerte Paca publie un rapport sur la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les chiffres concernant l'aide alimentaire sont alarmants. Le rapport indique que, en France, entre 2009 et 2017, le nombre de personnes faisant appel à l'aide alimentaire a doublé. Ce nombre a encore augmenté de 20 % en 2020. Ainsi, entre 7 et 8 millions de personnes, soit plus de 10 % de la population, font appel aujourd'hui à l'aide alimentaire. En région PACA, les associations humanitaires et caritatives tirent la sonnette d'alarme. Le volume de produits alimentaires distribués par la Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône a augmenté de 50 % depuis la pandémie. À Marseille, le Secours populaire enregistre une augmentation de 30 % à 40 % des demandes. Dans les Alpes-Maritimes, les Restos du Cœur estiment un accroissement de leur activité de 10 % à 20 %. Dans une enquête menée en 2020 auprès des ménages accompagnés par les acteurs sociaux dans les 3ème et 15ème arrondissements de Marseille, Action contre la faim indique que 61 % des familles de ces arrondissements bénéficient de l'aide alimentaire. 8 % d'entre elles sont en situation de « faim sévère » et 37 % de « faim modérée ». Par ailleurs, l'aide alimentaire dépend à 95 % de l'agro-industrie. Une étude réalisée par l'Institut de veille sanitaire décrit un état de santé préoccupant pour les familles recevant l'aide alimentaire avec une présence particulièrement élevée de pathologies liées à la nutrition telles que l'obésité, le diabète ou encore l'hypertension artérielle. Les associations humanitaires et caritatives ont des propositions pour lutter contre l'insécurité alimentaire parmi lesquelles le renforcement des politiques de protection sociale et la création d'un fonds de lutte contre la précarité alimentaire garantissant des financements pérennes aux projets d'accès à l'alimentation. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour lutter efficacement contre le fléau de la faim.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42171

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7739

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)